

**ENQUÊTE SUR LES BESOINS DE MAIN-D'ŒUVRE ET DE COMPÉTENCES DES ÉTABLISSEMENTS DE
L'OUTAOUAIS**

**REGROUPEMENT SECTORIEL
COMMERCE DE GROS ET DE
DÉTAIL**

Rapport préparé pour :

Emploi-Québec

Direction régionale de l'Outaouais

Février 2008

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	3
INTRODUCTION.....	7
1 – MÉTHODOLOGIE	9
TABLEAU 1.1 – REPRÉSENTATIVITÉ DES ÉTABLISSEMENTS ET DES EMPLOIS	9
2 – DESCRIPTION DES ÉTABLISSEMENTS DE L'OUTAOUAIS	11
TABLEAU 2.1 – RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LE REGROUPEMENT SECTORIEL	12
TABLEAU 2.2 – RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LE NOMBRE DE TRAVAILLEURS (PROPORTIONS)	13
TABLEAU 2.4 – RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LA FORME JURIDIQUE	15
TABLEAU 2.5 – RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LA DÉPENDANCE	16
3 – ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS.....	17
TABLEAU 3.0 – RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LE NOMBRE DE TRAVAILLEURS RÉMUNÉRÉS (NOMBRES).....	18
TABLEAU 3.1.1 – NOMBRE MAXIMAL DE TRAVAILLEURS RÉMUNÉRÉS AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS SELON LE REGROUPEMENT SECTORIEL, À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL	19
TABLEAU 3.1.1B – NOMBRE MAXIMAL DE TRAVAILLEURS RÉMUNÉRÉS AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS DANS LE REGROUPEMENT SECTORIEL DU COMMERCE DE GROS ET DE DÉTAIL, À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL, SELON LA MRC	20
TABLEAU 3.1.2 – ÉVOLUTION DU NOMBRE DE TRAVAILLEURS RÉMUNÉRÉS AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS (EN DIMINUTION, STABLE OU EN AUGMENTATION).....	21
TABLEAU 3.2.1 – EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS.....	22
TABLEAU 3.2.1B – EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS DANS LE REGROUPEMENT SECTORIEL COMMERCE DE GROS ET DE DÉTAIL AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS, SELON LA MRC.....	23
TABLEAU 3.2.1C – CNP LES PLUS SOUVENT MENTIONNÉES CONCERNANT L'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS DANS LE REGROUPEMENT SECTORIEL DU COMMERCE DE GROS ET DE DÉTAIL AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS	24

TABLEAU 3.2.2 – RAISONS DE L'EMBAUCHE DES NOUVEAUX TRAVAILLEURS	25
TABLEAU 3.2.3 – NOMBRE DE TRAVAILLEURS EMBAUCHÉS AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS SELON LA RAISON DE L'EMBAUCHE	26
TABLEAU 3.2.4 – SCOLARITÉ MINIMALE EXIGÉE À L'EMBAUCHE	27
TABLEAU 3.2.5 – EXPÉRIENCE MINIMALE EXIGÉE À L'EMBAUCHE	28
TABLEAU 3.2.6 – COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES EXIGÉES À L'EMBAUCHE	29
TABLEAU 3.3 – EMBAUCHE DE TRAVAILLEURS IMMIGRANTS	30
TABLEAU 3.4.1 – DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS	31
TABLEAU 3.4.1B – DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT DANS LE REGROUPEMENT SECTORIEL COMMERCE DE GROS ET DE DÉTAIL AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS, SELON LA MRC	32
TABLEAU 3.4.1C – CNP LES PLUS SOUVENT MENTIONNÉES QUANT AUX DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT DANS LE REGROUPEMENT SECTORIEL DU COMMERCE DE GROS ET DE DÉTAIL AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS	33
TABLEAU 3.4.2 – CAUSES DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT RENCONTRÉES	34
4 – ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU COURS DES DOUZE PROCHAINS MOIS	35
TABLEAU 4.1 – PRÉVISIONS D'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS AU COURS DES DOUZE PROCHAINS MOIS	36
TABLEAU 4.1B – PRÉVISIONS D'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS DANS LE REGROUPEMENT SECTORIEL DU COMMERCE DE GROS ET DE DÉTAIL AU COURS DES DOUZE PROCHAINS MOIS, SELON LA MRC	37
TABLEAU 4.1C – CNP LES PLUS SOUVENT MENTIONNÉES QUANT AUX PRÉVISIONS D'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS DANS LE REGROUPEMENT SECTORIEL DU COMMERCE DE GROS ET DE DÉTAIL AU COURS DES DOUZE PROCHAINS MOIS	38
TABLEAU 4.2 – MISES À PIED PRÉVUES AU COURS DES DOUZE PROCHAINS MOIS	39
TABLEAU 4.3 – DÉPARTS À LA RETRAITE AU COURS DES DOUZE PROCHAINS MOIS	40
5 – GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	42
TABLEAU 5.1 – RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LA PRÉSENCE D'UN RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES	43
TABLEAU 5.2 – POLITIQUES DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	44
TABLEAU 5.3 – DIFFICULTÉS EN MATIÈRE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	45
TABLEAU 5.4 – STRATÉGIES D'AFFAIRES ENVISAGÉES POUR LES DOUZE PROCHAINS MOIS	46
TABLEAU 5.5 – MOYENS MIS EN PLACE POUR ASSURER LE REMPLACEMENT DES DÉPARTS À LA RETRAITE	47
6 – MESURES ET SERVICES D'EMPLOI-QUÉBEC	48
TABLEAU 6.1 – PROPORTION DES ÉTABLISSEMENTS QUI ONT EU RECOURS AUX MESURES ET SERVICES OFFERTS PAR EMPLOI-QUÉBEC AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS	49
TABLEAU 6.2 – ÉTABLISSEMENTS INTÉRESSÉS À RECEVOIR DE L'INFORMATION SUR LES SERVICES OFFERTS PAR EMPLOI-QUÉBEC	50

ANNEXES.....52

ANNEXE 1 - QUESTIONNAIRE 54

ANNEXE 2 – LA DESCRIPTION DES REGROUPEMENTS SECTORIELS 62

INTRODUCTION

Ce document présente les données recueillies dans le cadre de l'enquête sur les besoins de main-d'œuvre et de compétences des établissements de l'Outaouais, réalisée par le Centre National de Sondage, filiale de Jolicoeur et Associés, pour le compte de la Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Outaouais. Tout au long de ce rapport, le genre masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte. L'enquête a permis d'identifier 8047 établissements inscrits à la Liste des Industries et Commerces de l'Outaouais (LIC). De ce nombre, 6180 ont accepté de répondre aux questions qui leurs étaient posées, dont 2454 établissements de cinq travailleurs et plus.

Les données sont présentées en six (6) sections :

- Section 1 : Méthodologie ;
- Section 2 : Description des établissements de l'Outaouais ;
- Section 3 : Évolution de l'emploi au cours des douze **derniers** mois ;
- Section 4 : Évolution de l'emploi au cours des douze **prochains** mois ;
- Section 5 : Gestion des ressources humaines ;
- Section 6 : Mesures et services d'Emploi-Québec.

NOTE : LES REGROUPEMENTS SECTORIELS ONT ÉTÉ CONSTRUITS À L'AIDE DU SYSTÈME DE CLASSIFICATION DES INDUSTRIES DE L'AMÉRIQUE DU NORD (SCIAN). LE LECTEUR PEUT TROUVER À L'ANNEXE 2 LE DÉTAIL DES INDUSTRIES COMPOSANT CHACUN DE CES REGROUPEMENTS SECTORIELS.

NOTE : DANS LES SECTIONS 3 À 6, TOUS LES TABLEAUX CONTIENNENT UNIQUEMENT LES DONNÉES RÉCOLTÉES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CINQ (5) TRAVAILLEURS ET PLUS.

1 – MÉTHODOLOGIE

L'enquête sur les besoins de main-d'œuvre et de compétences des établissements de l'Outaouais se compose de deux volets : la mise à jour de la Liste des Industries et Commerces (LIC) ainsi qu'une enquête approfondie sur les besoins de main-d'œuvre et de compétences des établissements de cinq travailleurs et plus de l'Outaouais.

Un pré-test du questionnaire français a été effectué les 9, 10 et 11 octobre 2007 auprès de 96 établissements dans le but de s'assurer du bon déroulement du questionnaire. De ce nombre, 63 questionnaires furent complétés auprès d'établissements de moins de cinq travailleurs et 33 auprès d'établissements de cinq travailleurs et plus. Un pré-test de la version anglaise du questionnaire a été effectué du 19 au 24 octobre 2007 auprès de 38 établissements. De ce nombre, 25 questionnaires furent complétés auprès d'établissements de moins de cinq travailleurs et 13 auprès d'établissements de cinq travailleurs et plus.

Le sondage téléphonique a été effectué du 12 octobre 2007 au 15 janvier 2008 auprès de tous les établissements inscrits à la Liste des Industries et Commerces (LIC) de l'Outaouais. Des 6180 entrevues téléphoniques complétées, 5634 ont été administrées en français et 546 en anglais. Le temps moyen d'entrevue s'est avéré être d'environ 14 minutes pour les entrevues menées auprès des établissements de cinq travailleurs et plus et de 5,25 minutes pour les entrevues menées auprès des établissements de moins de cinq travailleurs. Pour assurer la qualité des entrevues et des données recueillies, de l'écoute a été effectuée par les superviseurs tout au long de la collecte, en plus d'une validation d'au moins 10 % de toutes les entrevues.

L'échantillon a été pondéré pour corriger la non-réponse selon la région (quatre (4) MRC et une (1) ville), le nombre travailleurs (quatre (4) catégories) et le regroupement sectoriel (douze (12) regroupements sectoriels). Les données pondérées permettent de refléter l'importance relative de ces trois variables, elles représentent donc adéquatement la situation de l'emploi dans la région de l'Outaouais. Dans les tableaux, « N » représente le nombre pondéré d'établissements, de postes ou travailleurs concernés, tandis que « N non-pondéré » fait référence au nombre de répondants. Ces chiffres peuvent varier d'un tableau à l'autre en fonction des réponses manquantes à certaines questions. Les pourcentages présentés sont calculés sur la base des réponses valides à chacune des questions.

Tableau 1.1 – Représentativité des établissements et des emplois

Le tableau ci-contre indique la part en pourcentage des établissements interrogés par rapport à la population cible constituée de tous les établissements inscrits à la Listes des Industries et Commerces (LIC) de l'Outaouais. Les résultats sont présentés pour le regroupement commerce de gros et de détail, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région de l'Outaouais selon les trois critères suivants : la municipalité régionale de comté, la taille des établissements ainsi que le regroupement sectoriel.

		Commerce de gros et de détail		
		Commerce de gros et de détail	Autres secteurs d'activités	Total
		Établissements	Établissements	Établissements
		%	%	%
Municipalité régionale de comté (MRC)	Papineau	84,7%	84,6%	84,6%
	Gatineau (ville)	75,2%	74,4%	74,6%
	Les-Collines-de-l'Outaouais	75,8%	73,5%	73,8%
	La Vallée-de-la-Gatineau	77,6%	82,9%	82,1%
	Pontiac	81,5%	81,9%	81,8%
	Total	76,6%	76,8%	76,8%
Établissements selon le nombre de travailleurs rémunérés	0 à 4 travailleur(s)	78,9%	78,0%	78,2%
	5 à 19 travailleurs	74,5%	75,7%	75,4%
	20 à 49 travailleurs	76,6%	74,2%	74,7%
	50 travailleurs et plus	70,5%	71,3%	71,1%
Secteur d'activité	Agroalimentaire	---	85,5%	85,5%
	Foret, bois et papier	---	77,5%	77,5%
	Fabrication et autres secteurs de fabrication	---	80,8%	80,8%
	Services publics et construction	---	78,4%	78,4%
	Commerce de gros et de détail	76,6%	---	76,6%
	Information	---	65,5%	65,5%
	Finances, assurances et services immobiliers	---	70,3%	70,3%
	Transport et entreposage	---	80,1%	80,1%
	Arts et spectacles, loisirs et hébergement, restauration	---	76,1%	76,1%
	Services professionnels, scientifiques et techniques	---	75,3%	75,3%
	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	---	72,3%	72,3%
	Services administratifs, services de soutien et services de gestion, autres services	---	81,2%	81,2%
	Total	76,6%	76,8%	76,8%

2 – DESCRIPTION DES ÉTABLISSEMENTS DE L'OUTAOUAIS

Tous les tableaux présentés dans cette section sont produits à partir des données recueillies auprès de **tous** les établissements inscrits à la Liste des Industries et Commerces (LIC) de la région de l'Outaouais. La section contient les tableaux suivants :

- Les établissements selon le regroupement sectoriel (tableau 2.1) ;
- Les établissements selon le nombre de travailleurs (proportions) (tableau 2.2) ;
- Les établissements selon la MRC (tableau 2.3) ;
- Les établissements selon la forme juridique (tableaux 2.4) ;
- Les établissements selon leur dépendance (tableau 2.5).

Note : Les douze regroupements sectoriels ont été construits à l'aide du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Le lecteur peut trouver à l'annexe 2 le détail des industries composant chacun de ces regroupements.

Tableau 2.1 - Répartition des établissements selon le regroupement sectoriel

Le tableau 2.1 présente la répartition pour les MRC et le nombre de travailleurs ainsi que pour l'ensemble de la région de l'Outaouais des établissements œuvrant dans le regroupement commerce de gros et de détail et dans les autres regroupements sectoriels.

On observe que 19 % des établissements sondés dans la région de l'Outaouais œuvrent dans le domaine du commerce de gros et de détail. Ces établissements sont plus représentés dans la ville de Gatineau (21 %).

		Commerce de gros et de détail			
		Commerce de gros et de détail	Autres secteurs d'activités	Total	
		%	%	N	N (Non pondéré)
Municipalité régionale de comté (MRC)	Papineau	14,9%	85,1%	833	705
	Gatineau (ville)	20,8%	79,2%	5433	4053
	Les-Collines-de-l'Outaouais	13,4%	86,6%	462	341
	La Vallée-de-la-Gatineau	15,9%	84,1%	675	554
	Pontiac	14,3%	85,7%	644	527
Établissements selon le nombre de travailleurs rémunérés	0 à 4 travailleur(s)	14,9%	85,1%	4766	3725
	5 à 19 travailleurs	25,8%	74,2%	2266	1709
	20 à 49 travailleurs	21,1%	78,9%	669	500
	50 travailleurs et plus	22,5%	77,5%	346	246
	Total	18,8%	81,2%	8047	6180

Tableau 2.2 - Répartition des établissements selon le nombre de travailleurs (proportions)

Le tableau 2.2 rend compte de la répartition des établissements selon le plus grand nombre de travailleurs au cours des douze derniers mois. Les données sont affichées pour le regroupement commerce de gros et de détail, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région de l'Outaouais.

		Établissements selon le nombre de travailleurs rémunérés					
		0 à 4 travailleur(s)	5 à 19 travailleurs	20 à 49 travailleurs	50 travailleurs et plus	Total	
		%	%	%	%	N	N (Non pondéré)
Commerce de gros et de détail	Commerce de gros et de détail	47,0%	38,6%	9,3%	5,1%	1516	1161
	Autres secteurs d'activités	62,1%	25,7%	8,1%	4,1%	6531	5019
	Total	59,2%	28,2%	8,3%	4,3%	8047	6180

La majorité des établissements du regroupement commerce de gros et de détail sont de petite taille puisque près de 86 % d'entre eux comptent dix-neuf travailleurs ou moins.

Commerce de gros et de détail

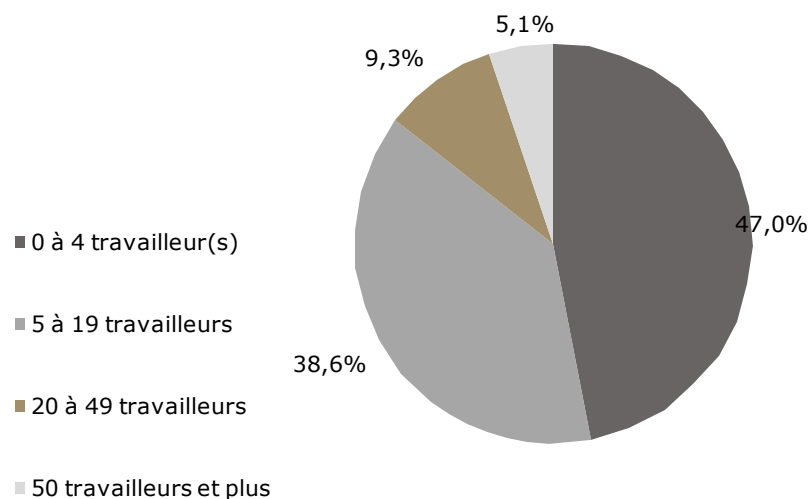


Tableau 2.3 - Répartition des établissements selon la MRC

Le tableau 2.3 présente la répartition des établissements selon la MRC. Les données sont affichées pour le regroupement commerce de gros et de détail, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région de l'Outaouais. Le graphique quant à lui représente la proportion des établissements de l'Outaouais se trouvant dans chacune des MRC.

Près des trois quarts des établissements du regroupement sont situés dans la ville de Gatineau.

		Municipalité régionale de comté (MRC)					
		Papineau	Gatineau (ville)	Les-Collines-de-l'Outaouais	La Vallée-de-la-Gatineau	Pontiac	Total
		%	%	%	%	%	N (Non pondéré)
Commerce de gros et de détail	Commerce de gros et de détail	8,2%	74,6%	4,1%	7,1%	6,1%	1516
	Autres secteurs d'activités	10,9%	65,9%	6,1%	8,7%	8,5%	6531
	Total	10,4%	67,5%	5,7%	8,4%	8,0%	8047

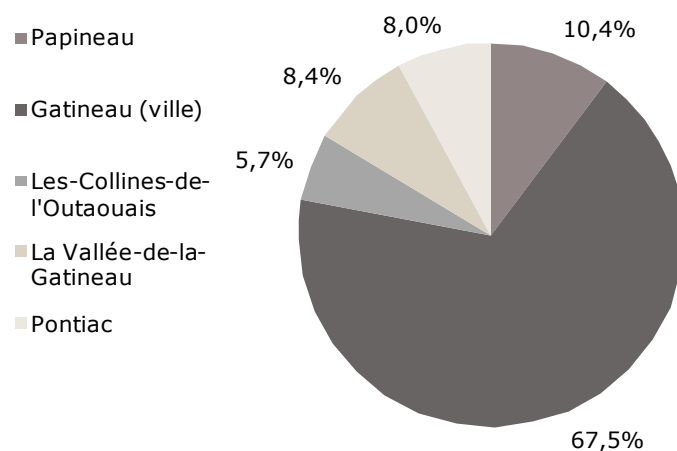
Répartition des établissements selon la MRC

Tableau 2.4 – Répartition des établissements selon la forme juridique

La répartition des établissements selon la forme juridique est présentée dans le tableau 2.4. Les données sont affichées pour le regroupement commerce de gros et de détail, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région de l'Outaouais.

Plus de la moitié des établissements du regroupement commerce de gros et de détail sont des compagnies (55 %). On note également 34 % d'entreprises individuelles enregistrées au REQ dans le regroupement.

		Type d'établissement (forme juridique)									Total	
		Une compagnie (société par actions ou personne morale à but lucratif)	Une coopérative	Une entreprise individuelle (enregistrée au REQ)	Une entreprise individuelle (non enregistrée: travailleur autonome ou indépendant)	Une personne morale à but non lucratif	Un établissement du gouvernement fédéral	Un établissement du gouvernement provincial	Un établissement du gouvernement municipal	Autre forme juridique	N	N (Non pondéré)
		%	%	%	%	%	%	%	%	%		
Commerce de gros et de détail	Commerce de gros et de détail	54,6%	1,5%	34,4%	3,5%	1,4%	---	1,3%	,1%	3,2%	1516	1161
	Autres secteurs d'activités	32,4%	1,4%	33,4%	10,7%	10,6%	1,0%	4,8%	1,9%	3,8%	6531	5019
	Total	36,6%	1,5%	33,6%	9,3%	8,9%	,8%	4,1%	1,6%	3,7%	8047	6180

Tableau 2.5 – Répartition des établissements selon la dépendance

La répartition des établissements selon la dépendance est exposée au tableau 2.5. Les données sont affichées pour le regroupement commerce de gros et de détail, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région de l'Outaouais.

Près de 69 % des établissements du regroupement commerce de gros et de détail sont des établissements uniques. Cependant, on observe une proportion de 25 % d'établissements ayant une succursale dans ce regroupement, contre seulement 12 % pour les autres regroupements sectoriels.

		Type d'établissement (dépendance)					
		Établissement unique (sans succursale)	Siège social	Succursale	Filiale	Total	
		%	%	%	%	N	N (Non pondéré)
Commerce de gros et de détail	Commerce de gros et de détail	68,6%	3,0%	25,2%	3,1%	1516	1161
	Autres secteurs d'activités	80,7%	5,2%	12,3%	1,7%	6531	5019
	Total	78,5%	4,8%	14,7%	2,0%	8047	6180

3 – ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS

NOTE : DANS LES SECTIONS 3 ET SUIVANTES, TOUS LES TABLEUX CONTIENNENT UNIQUEMENT LES DONNÉES RÉCOLTÉES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CINQ TRAVAILLEURS ET PLUS. TOUS LES PROCHAINS TABLEUX EXCLUENT DONC LES 4767 ÉTABLISSEMENTS DE MOINS DE CINQ TRAVAILLEURS RECENSÉS DANS LE CADRE DE CETTE ENQUÊTE.

Cette section présente les tableaux concernant l'évolution de l'emploi dans les établissements de l'Outaouais au cours des douze **derniers** mois, elle contient les tableaux suivants :

- Répartition des établissements selon le nombre de travailleurs rémunérés (nombres) (tableau 3.0) ;
- Nombre maximal de travailleurs rémunérés (tableaux 3.1.1 et 3.1.1 b) ;
- Évolution du nombre de travailleurs rémunérés (diminution, stable ou en augmentation) (tableau 3.1.2) ;
- Embauche de nouveaux travailleurs (tableaux 3.2.1, 3.2.1 b et 3.2.1 c) ;
- Raisons de l'embauche de nouveaux travailleurs (tableau 3.2.2) ;
- Nombre de travailleurs embauchés selon la raison de l'embauche (tableau 3.2.3) ;
- Profils des candidats embauchés – scolarité exigée (tableau 3.2.4) ;
- Profils des candidats embauchés – expérience exigée (tableau 3.2.5) ;
- Profils des candidats embauchés – compétences et connaissances exigées (tableau 3.2.6) ;
- Embauche de travailleurs immigrants (tableau 3.3) ;
- Difficultés de recrutement (tableaux 3.4.1, 3.4.1 b et 3.4.1 c) ;
- Cause des difficultés de recrutement (tableau 3.4.2).

Tableau 3.0 – Répartition des établissements selon le nombre de travailleurs rémunérés (nombres)

Le tableau 3.0 indique le nombre d'établissements présents dans chacun des regroupements effectués en fonction du nombre de travailleurs.

Le regroupement commerce de gros et de détail compte 1 516 établissements dans la région de l'Outaouais, dont 1 297 établissements de dix-neuf travailleurs ou moins. Seulement 78 établissements embauchent plus de cinquante travailleurs.

		Établissements selon le nombre de travailleurs rémunérés					Total
		0 à 4 travailleur(s)	5 à 19 travailleurs	20 à 49 travailleurs	50 travailleurs et plus		
		Nb d'établissements	Nb d'établissements	Nb d'établissements	Nb d'établissements	N	
Commerce de gros et de détail	Commerce de gros et de détail	712	585	141	78	1516	1161
	Autres secteurs d'activités	4055	1681	528	267	6531	5019
	Total	4767	2266	669	345	8047	6180

Tableau 3.1.1 – Nombre maximal de travailleurs rémunérés au cours des douze derniers mois selon le regroupement sectoriel, à temps plein ou à temps partiel

Le tableau 3.1.1 fait état du nombre maximal de travailleurs rémunérés au cours des douze derniers mois. Le nombre de travailleurs est indiqué pour le regroupement commerce de gros et de détail, pour les autres regroupements sectoriels, puis pour l'ensemble des établissements de l'Outaouais.

Comparativement aux autres regroupements sectoriels, le regroupement commerce de gros et de détail compte une plus grande proportion de travailleurs à temps partiel. En effet, les travailleurs à temps partiel représentent 43 % des travailleurs dans le regroupement commerce de gros et de détail alors qu'ils représentent 28 % des travailleurs dans les autres regroupements sectoriels.

		Nombre maximal de travailleurs rémunérés au cours des douze derniers mois		Nombre de travailleurs rémunérés à temps plein (30 hres ou plus/semaine)	Nombre de travailleurs rémunérés à temps partiel (moins de 30 hres/semaine)
		Nombre de travailleurs	Nombre de travailleurs non-pondéré	Nombre de travailleurs	Nombre de travailleurs
Commerce de gros et de détail	Commerce de gros et de détail	16177	11837	9147	6971
	Autres secteurs d'activités	86137	59386	53624	18033
	Total	102314	71223	62772	25004

Note : Les nombres de travailleurs présentés dans le tableau 3.1.1 sont les meilleures estimations possibles à partir des données qui furent récoltées. Certains établissements n'ayant pas fourni l'information relative au nombre de travailleurs à temps plein ou à temps partiel, la somme des travailleurs à temps plein et à temps partiel ne correspond pas exactement au nombre total de travailleurs présenté.

Tableau 3.1.1b – Nombre maximal de travailleurs rémunérés au cours des douze derniers mois dans le regroupement sectoriel du commerce de gros et de détail, à temps plein ou à temps partiel, selon la MRC

Le tableau 3.1.1b fait état du nombre maximal de travailleurs rémunérés au cours des douze derniers mois, pour le regroupement commerce de gros et de détail. Le nombre de travailleurs est indiqué pour chaque MRC.

Le regroupement du commerce de gros et de détail emploie 16 177 travailleurs dont 7 404 dans la ville de Gatineau.

		Nombre maximal de travailleurs rémunérés au cours des douze derniers mois		Nombre de travailleurs rémunérés à temps plein (30 hres ou plus/semaine)	Nombre de travailleurs rémunérés à temps partiel (moins de 30 hres/semaine)
		Nombre de travailleurs	Nombre de travailleurs non-pondéré	Nombre de travailleurs	Nombre de travailleurs
Municipalité régionale de comté (MRC)	Papineau	827	711	631	196
	Gatineau (ville)	13555	9745	7404	6092
	Les-Collines-de-l'Outaouais	423	273	264	159
	La Vallée-de-la-Gatineau	926	727	575	351
	Pontiac	446	381	273	172
	Total	16177	11837	9147	6971

Tableau 3.1.2 – Évolution du nombre de travailleurs rémunérés au cours des douze derniers mois (en diminution, stable ou en augmentation)

Le tableau 3.1.2 fait état de l'évolution du nombre de travailleurs au cours des douze derniers mois. Les données sont présentées pour le regroupement commerce de gros et de détail, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble des établissements de l'Outaouais.

En termes d'emploi, le regroupement commerce de gros et de détail semble

relativement stable puisque plus de deux établissements sur trois (67 %) ont déclaré que le nombre de travailleurs au sein de leur établissement était stable depuis les douze derniers mois.

		Évolution du nombre de travailleurs (au cours des douze derniers mois)				
		En croissance	Stable	En décroissance	Total	
		%	%	%	N	N (Non pondéré)
Commerce de gros et de détail	Commerce de gros et de détail	24,0%	66,7%	9,4%	794	592
	Autres secteurs d'activités	24,2%	64,4%	11,4%	2453	1838
	Total	24,1%	65,0%	10,9%	3247	2430

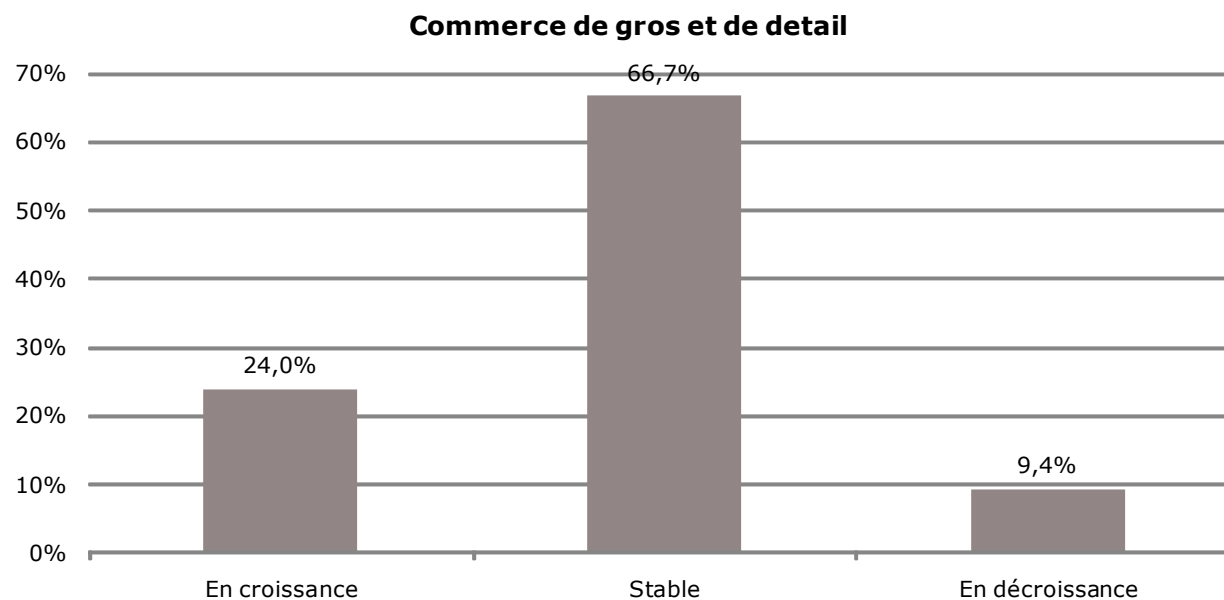


Tableau 3.2.1 – Embauche de nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois

Le tableau 3.2.1 présente la proportion d'établissements ayant embauché de nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois ainsi que le nombre de travailleurs embauchés. Les données sont affichées pour le regroupement commerce de gros et de détail, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région de l'Outaouais.

		Embauche de nouveaux travailleurs (au cours des douze derniers mois)		Embauche de nouveaux travailleurs (au cours des douze derniers mois)	
		Oui	Non	Nombre de travailleurs embauchés	Nombre de travailleurs embauchés non-pondéré
		%	%		
Commerce de gros et de détail	Commerce de gros et de détail	84,2%	15,8%	5081	3697
	Autres secteurs d'activités	78,1%	21,9%	13208	9883
	Total	79,6%	20,4%	18288	13580

Plus de huit établissements sur dix ont embauché de nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois, dans le regroupement commerce de gros et de détail, ce qui représente 5 081 nouveaux travailleurs.

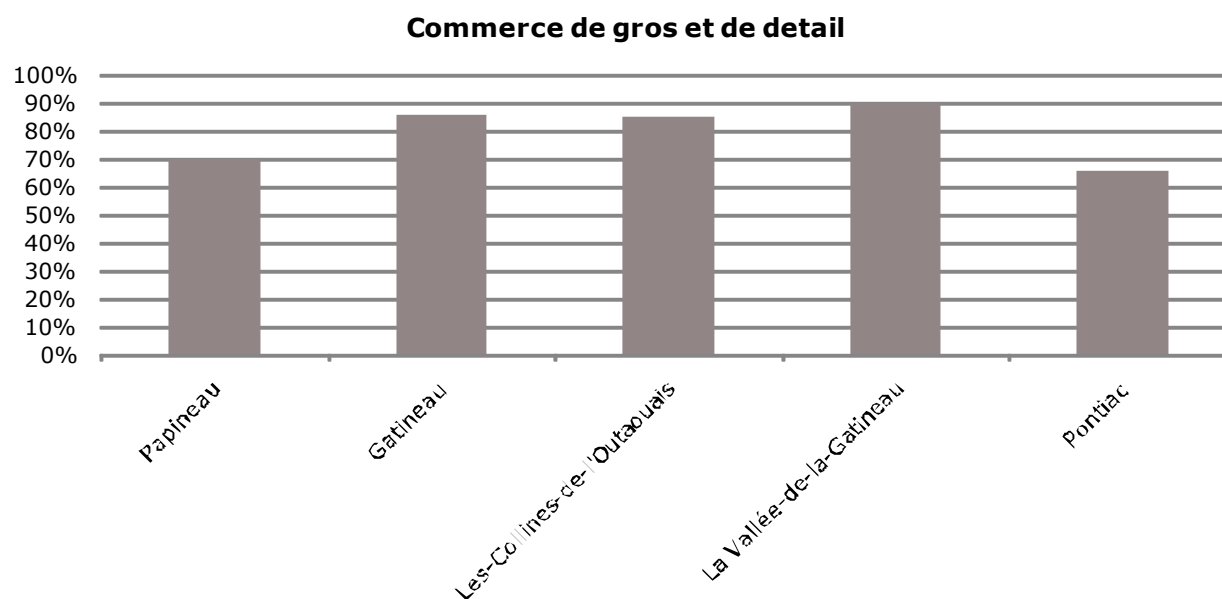


Tableau 3.2.1b – Embauche de nouveaux travailleurs dans le regroupement sectoriel commerce de gros et de détail au cours des douze derniers mois, selon la MRC

Le tableau 3.2.1b présente la proportion d'établissements ayant embauché de nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois ainsi que le nombre de travailleurs embauchés par les établissements œuvrant dans le regroupement commerce de gros et de détail. Les données sont affichées selon les différentes MRC de la région de l'Outaouais.

La MRC de La Vallée-de-la-Gatineau est celle où la proportion d'établissements qui embauchent est la plus forte (90 %) mais c'est dans la ville Gatineau que le nombre de nouveaux travailleurs est le plus important (4 458 nouvelles embauches).

		Embauche de nouveaux travailleurs (au cours des douze derniers mois)		Embauche de nouveaux travailleurs (au cours des douze derniers mois)	
		Oui	Non	Nombre de travailleurs embauchés	Nombre de travailleurs embauchés non-pondéré
		%	%		
Municipalité régionale de comté (MRC)	Papineau	70,3%	29,7%	149	127
	Gatineau (ville)	85,9%	14,1%	4458	3209
	Les-Collines-de-l' Outaouais	84,9%	15,1%	162	115
	La Vallée-de-la-Gatineau	90,0%	10,0%	242	188
	Pontiac	65,4%	34,6%	69	58
	Total	84,2%	15,8%	5081	3697

Tableau 3.2.1c – CNP les plus souvent mentionnées concernant l'embauche de nouveaux travailleurs dans le regroupement sectoriel du commerce de gros et de détail au cours des douze derniers mois

Le tableau 3.2.1c présente les dix CNP les plus souvent mentionnées concernant l'embauche de nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois.

		Nombre de mentions du CNP
CNP	6421 Vendeurs et commis-vendeurs - commerce de détail	262
	6611 Caissiers/caissières	227
	6622 Commis d'épicerie ou garnisseurs - commerce de détail	132
	6211 Super. - commerce de détail	54
	0621 Directeur - commerce de détail	45
	7414 Chauffeurs-livreurs-services de livraison et de messagerie	39
	6251 Bouchers et coupeurs de viande - commerce de gros/détail	35
	3414 Autre personnel de soutien des services de santé	30
	7321 Mécaniciens de véhicules automobiles, camions et d'autobus	28
	1472 Magasiniers/magasinières et commis aux pièces	27

Tableau 3.2.2 – Raisons de l'embauche des nouveaux travailleurs

Le tableau 3.2.2 présente les raisons de l'embauche de nouveaux travailleurs. Plusieurs raisons pouvant motiver l'embauche de nouveaux travailleurs qui occuperont un même poste, les totaux horizontaux peuvent être supérieurs à 100 %. Les données sont présentées pour le regroupement commerce de gros et de détail, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région de l'Outaouais.

Plus des trois quarts (76 %) des établissements recrutent en raison du roulement du personnel. Notons également que plus de 21 % des établissements embauchent grâce à la création de nouveaux postes, dans le regroupement commerce de gros et de détail.

		Raisons de l'embauche (choix multiples)			
		Roulement de personnel	Remplacement à la suite d'une prise de retraite	Création d'un nouveau poste	Autre raison
		%	%	%	%
Commerce de gros et de détail	Commerce de gros et de détail	75,6%	1,1%	21,2%	10,4%
	Autres secteurs d'activités	63,1%	4,6%	27,0%	16,5%
	Total	66,2%	3,7%	25,5%	14,9%

Tableau 3.2.3 – Nombre de travailleurs embauchés au cours des douze derniers mois selon la raison de l'embauche

Le tableau 3.2.3 expose le nombre de travailleurs embauchés selon la raison de l'embauche. Les résultats sont présentés pour le regroupement commerce de gros et de détail, pour les autres regroupements sectoriels, ainsi que pour l'ensemble de la région de l'Outaouais.

Dans le regroupement commerce de gros et de détail, 4 206 travailleurs ont été embauchés au cours des douze derniers mois en raison du roulement du personnel, 671 travailleurs ont été recrutés en vue de l'intégration de nouveaux postes et 15 travailleurs ont été employés en raison de départs à la retraite.

		Roulement de personnel		Départs à la retraite		Nouveau poste	
		Nombre de travailleurs	Nombre de travailleurs non-pondéré	Nombre de travailleurs	Nombre de travailleurs non-pondéré	Nombre de travailleurs	Nombre de travailleurs non-pondéré
Commerce de gros et de détail	Commerce de gros et de détail	4206	3062	15	11	671	487
	Autres secteurs d'activités	10425	7880	281	191	2587	1921
	Total	14632	10942	296	202	3258	2408

Note : Certains établissements n'ayant pas fourni l'information relative aux raisons de l'embauche de certains travailleurs, la somme des travailleurs embauchés selon la raison de l'embauche ne correspond pas exactement au nombre total de travailleurs embauchés présenté au tableau 3.2.1.

Tableau 3.2.4 – Scolarité minimale exigée à l'embauche

Le tableau 3.2.4 affiche la répartition des niveaux de scolarité exigée à l'embauche au cours des douze derniers mois. Les résultats sont présentés pour le regroupement commerce de gros et de détail, pour les autres regroupements sectoriels, ainsi que pour l'ensemble de la région de l'Outaouais.

Les établissements du regroupement commerce de gros et de détail exigent principalement un DES lors de l'embauche (34 %) ou n'exigent aucun diplôme (49 %). Notons que seulement 1 % des établissements de ce regroupement demandent une formation universitaire.

		Scolarité minimale exigée à l'embauche								
		Aucun diplôme	Secondaire III	DES	DEP	ASP	AEP	DEC/ général	DEC/ technique	Bacc. et plus
		%	%	%	%	%	%	%	%	%
Commerce de gros et de détail	Commerce de gros et de détail	49,3%	6,6%	33,7%	5,0%	,3%	,1%	2,1%	1,9%	1,0%
	Autres secteurs d'activités	32,3%	3,8%	24,3%	8,1%	,6%	,3%	4,1%	12,3%	14,3%
	Total	36,6%	4,5%	26,7%	7,3%	,5%	,2%	3,6%	9,6%	10,9%

Tableau 3.2.5 – Expérience minimale exigée à l'embauche

Le tableau 3.2.5 apporte un éclairage sur l'expérience minimale exigée à l'embauche. Les pourcentages indiquent la proportion des établissements qui exigent de l'expérience ou non. Les résultats sont présentés pour le regroupement commerce de gros et de détail, pour les autres regroupements sectoriels, ainsi que pour l'ensemble de la région de l'Outaouais.

		Expérience minimale exigée à l'embauche			
		Aucune expérience	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans
		%	%	%	%
Commerce de gros et de détail	Commerce de gros et de détail	68,5%	6,8%	18,7%	6,0%
	Autres secteurs d'activités	59,2%	4,4%	22,8%	13,6%
	Total	61,6%	5,0%	21,8%	11,6%

Près de 69 % des établissements n'exigent aucune expérience dans le regroupement commerce de gros et de détail. Toutefois, près de deux établissements sur dix (19 %) requièrent d'un à trois ans d'expérience.

Tableau 3.2.6 – Compétences et connaissances exigées à l'embauche

Le tableau 3.2.6 présente les compétences et connaissances exigées à l'embauche. Les pourcentages indiquent la proportion des établissements qui ont mentionné exiger ce type de compétence. Un employeur peut exiger plus d'une compétence ou connaissance à l'embauche pour un même poste, ainsi les totaux horizontaux peuvent être supérieurs à 100 %. Les données sont présentées pour le regroupement commerce de gros et de détail, pour les autres regroupements sectoriels, ainsi que pour l'ensemble de la région de l'Outaouais.

Lors de l'embauche, 53 % des établissements du regroupement commerce de gros et de détail recherchent des compétences interpersonnelles et 32 % demandent des compétences techniques.

		Compétences et connaissances exigées à l'embauche (choix multiples)							
		Aucune compétence	Compétences de base	Compétences techniques	Compétences interpersonnelles	Connaissances linguistiques	Connaissances en informatique	Connaissances en gestion	Autres compétences et connaissances
		%	%	%	%	%	%	%	%
Commerce de gros et de détail	Commerce de gros et de détail	10,9%	12,9%	32,3%	53,2%	11,5%	4,0%	2,0%	4,8%
	Autres secteurs d'activités	13,1%	5,2%	41,4%	40,2%	12,2%	8,6%	2,4%	9,2%
	Total	12,5%	7,2%	39,1%	43,6%	12,0%	7,4%	2,3%	8,1%

Tableau 3.3 – Embauche de travailleurs immigrants

Le tableau 3.3 rend compte de l'embauche de travailleurs immigrants ainsi que du nombre de travailleurs embauchés. Les données sont affichées pour le regroupement commerce de gros et de détail, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région de l'Outaouais.

On remarque que 14 % des établissements ont embauché des travailleurs immigrants dans le regroupement commerce de gros et de détail contre 16 % dans les autres regroupements sectoriels. Ainsi, 325 travailleurs immigrants ont été embauchés au cours des douze derniers mois dans le regroupement commerce de gros et de détail, en Outaouais.

		Embauche de travailleurs immigrants (au cours des douze derniers mois)					
		Oui	Non	Total		Nombre de travailleurs immigrants	Nombre de travailleurs immigrants non-pondéré
		%	%	N	N (Non pondéré)		
Commerce de gros et de détail	Commerce de gros et de détail	13,6%	86,4%	782	583	325	234
	Autres secteurs d'activités	16,2%	83,8%	2421	1815	989	700
	Total	15,5%	84,5%	3203	2398	1314	934

Tableau 3.4.1 – Difficultés de recrutement au cours des douze derniers mois

Le tableau 3.4.1 expose la proportion des établissements de l'Outaouais qui ont rencontré des difficultés de recrutement. Les résultats sont présentés pour le regroupement commerce de gros et de détail, pour les autres regroupements sectoriels, ainsi que pour l'ensemble de la région de l'Outaouais.

Près de 71 % des établissements n'ont eu aucune difficulté de recrutement au cours des douze derniers mois, dans le regroupement commerce de gros et de détail.

		Difficultés de recrutement (au cours des douze derniers mois)			
		Oui	Non	Total	
		%	%	N	N (Non pondéré)
Commerce de gros et de détail	Commerce de gros et de détail	29,2%	70,8%	796	593
	Autres secteurs d'activités	35,0%	65,0%	2453	1838
	Total	33,6%	66,4%	3249	2431

Tableau 3.4.1b – Difficultés de recrutement dans le regroupement sectoriel commerce de gros et de détail au cours des douze derniers mois, selon la MRC

Le tableau 3.4.1b expose la proportion des établissements de l'Outaouais qui ont rencontré des difficultés de recrutement parmi les établissements œuvrant dans le regroupement commerce de gros et de détail. Les résultats sont ventilés selon les différentes MRC de l'Outaouais ainsi que pour l'ensemble du regroupement commerce de gros et de détail.

La MRC Les Collines-de-l'Outaouais est celle où la proportion d'établissements ayant eu des difficultés de recrutement est la plus forte, avec 41 %.

		Difficultés de recrutement (au cours des douze derniers mois)			
		Oui	Non	Total	
		%	%	N	N (Non pondéré)
Municipalité régionale de comté (MRC)	Papineau	29,9%	70,1%	56	47
	Gatineau (ville)	29,9%	70,1%	625	458
	Les-Collines-de-l'Outaouais	41,1%	58,9%	29	19
	La Vallée-de-la-Gatineau	21,6%	78,4%	52	40
	Pontiac	17,2%	82,8%	34	29
	Total	29,2%	70,8%	796	593

Tableau 3.4.1c – CNP les plus souvent mentionnées quant aux difficultés de recrutement dans le regroupement sectoriel du commerce de gros et de détail au cours des douze derniers mois

Le tableau 3.4.1c présente les dix CNP les plus souvent mentionnées quant aux difficultés de recrutement de nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois.

		Nombre de mentions du CNP
CNP	6421 Vendeurs et commis-vendeurs - commerce de détail	72
	6611 Caissiers/caissières	37
	6622 Commis d'épicerie ou garnisseurs - commerce de détail	22
	6211 Super. - commerce de détail	18
	7321 Mécaniciens de véhicules automobiles, camions et d'autobus	18
	0621 Directeur - commerce de détail	14
	6251 Bouchers et coupeurs de viande - commerce de gros/détail	11
	3131 Pharmaciens/pharmaciennes	11
	3414 Autre personnel de soutien des services de santé	9
	1472 Magasiniers/magasinières et commis aux pièces	9

Tableau 3.4.2 – Causes des difficultés de recrutement rencontrées

Le tableau 3.4.2 rend compte des causes engendrant des difficultés de recrutement. Onze causes de difficultés ont été proposées lors de l'enquête et pour chacune, le tableau indique la proportion des établissements ayant rencontré chacune des difficultés lors du recrutement. Les résultats sont présentés pour le regroupement commerce de gros et de détail, pour les autres regroupements sectoriels, ainsi que pour l'ensemble de la région de l'Outaouais.

Dans le regroupement commerce de gros et de détail, plus de 35 % des établissements expliquent les difficultés de recrutement par le manque de candidats qualifiés. De la même façon, 27 % des établissements soulèvent aussi le manque de candidats expérimentés.

		Causes des difficultés de recrutement (choix multiples)										
		Durée du travail (saisonnier ou temporaire)	Lieu de travail (éloigné ou isolé)	Salaire	Milieu de travail	Horaire de travail	Manque de candidats qualifiés (formation)	Manque de candidats expérimentés (expérience)	Manque de candidats compétents (qualité du travail exécuté)	Lacunes dans les qualités personnelles	Connaissances linguistiques	Autres
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Commerce de gros et de détail	Commerce de gros et de détail	5,1%	9,0%	17,3%	,4%	18,7%	35,4%	26,6%	16,9%	11,0%	1,6%	40,0%
	Autres secteurs d'activités	4,9%	11,3%	15,4%	1,4%	10,7%	40,2%	21,3%	17,8%	6,1%	3,0%	37,2%
	Total	4,9%	10,8%	15,7%	1,2%	12,3%	39,2%	22,3%	17,6%	7,1%	2,8%	37,8%

4 – ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU COURS DES DOUZE PROCHAINS MOIS

Cette section présente les tableaux concernant l'évolution de l'emploi dans les établissements de l'Outaouais au cours des douze **prochains** mois, cette section contient les tableaux suivants :

- Les prévisions d'embauche (tableau 4.1, 4.1 b et 4.1 c) ;
- Les prévisions de mises à pied (tableau 4.2) ;
- Les prévisions de départs à la retraite (tableau 4.3).

Tableau 4.1 – Prévisions d'embauche de nouveaux travailleurs au cours des douze prochains mois

Le tableau 4.1 étale la proportion des établissements qui prévoient embaucher de nouveaux travailleurs au cours des douze prochains mois ainsi que le nombre de futurs travailleurs. Les données sont présentées pour le regroupement commerce de gros et de détail, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de l'Outaouais.

Plus de 61 % des établissements du regroupement commerce de gros et de détail prévoient embaucher de nouveaux travailleurs au cours des douze prochains mois. Cette proportion est semblable aux autres regroupements sectoriels puisque 60 % des établissements des autres regroupements pensent également effectuer de nouvelles embauches.

		Embauche de nouveaux travailleurs (au cours des douze prochains mois)		Embauche de nouveaux travailleurs (au cours des douze prochains mois)	
		Oui	Non	Nombre de travailleurs à être embauchés	Nombre de travailleurs à être embauchés non-pondéré
		%	%		
Commerce de gros et de détail	Commerce de gros et de détail	61,1%	38,9%	1607	1171
	Autres secteurs d'activités	59,7%	40,3%	6405	4870
	Total	60,0%	40,0%	8012	6041

Tableau 4.1b – Prévisions d'embauche de nouveaux travailleurs dans le regroupement sectoriel du commerce de gros et de détail au cours des douze prochains mois, selon la MRC

Le tableau 4.1b étale la proportion des établissements qui prévoient embaucher de nouveaux travailleurs au cours des douze prochains mois ainsi que le nombre de futurs travailleurs, selon le regroupement commerce de gros et de détail. Les données sont présentées en fonction des MRC de l'Outaouais.

Notons que la MRC de Papineau est celle où la proportion d'établissements ayant des intentions d'embauche est la plus faible (34 %).

		Embauche de nouveaux travailleurs (au cours des douze prochains mois)		Embauche de nouveaux travailleurs (au cours des douze prochains mois)	
		Oui	Non	Nombre de travailleurs à être embauchés	Nombre de travailleurs à être embauchés non-pondéré
		%	%		
Municipalité régionale de comté (MRC)	Papineau	33,6%	66,4%	59	53
	Gatineau (ville)	65,7%	34,3%	1375	983
	Les-Collines-de-l'Outaouais	66,7%	33,3%	55	42
	La Vallée-de-la-Gatineau	46,9%	53,1%	95	74
	Pontiac	41,7%	58,3%	22	19
	Total	61,1%	38,9%	1607	1171

Tableau 4.1c – CNP les plus souvent mentionnées quant aux prévisions d'embauche de nouveaux travailleurs dans le regroupement sectoriel du commerce de gros et de détail au cours des douze prochains mois

Le tableau 4.1c présente les dix CNP les plus souvent mentionnées quant aux prévisions d'embauche de nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois.

		Nombre de mentions du CNP
CNP	6421 Vendeurs et commis-vendeurs - commerce de détail	156
	6611 Caissiers/caissières	137
	6622 Commis d'épicerie ou garnisseurs - commerce de détail	67
	6211 Super. - commerce de détail	29
	7414 Chauffeurs-livreurs-services de livraison et de messagerie	25
	0621 Directeur - commerce de détail	16
	7452 Manutentionnaires	16
	3414 Autre personnel de soutien des services de santé	15
	1472 Magasiniers/magasinières et commis aux pièces	12
	6251 Bouchers et coupeurs de viande - commerce de gros/détail	11

Tableau 4.2 – Mises à pied prévues au cours des douze prochains mois

Le tableau 4.2 présente la proportion des établissements ayant mentionné l'intention d'effectuer des mises à pied au cours des douze prochains mois ainsi que le nombre travailleurs visés par les mises à pied. Les données sont exposées pour le regroupement commerce de gros et de détail, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de l'Outaouais.

La proportion des établissements ayant l'intention d'effectuer des mises à pied est légèrement inférieure dans le regroupement commerce de gros et de détail (9 %) comparativement aux autres regroupements sectoriels (10 %). Ainsi, le regroupement commerce de gros et de détail anticipe la mise à pied de 245 travailleurs au cours des douze prochains mois.

		Mises à pied (au cours des douze prochains mois)		Mises à pied (au cours des douze prochains mois)	
		Oui	Non	Nombre de mises à pied prévues	Nombre de mises à pied prévues non-pondéré
		%	%		
Commerce de gros et de détail	Commerce de gros et de détail	8,5%	91,5%	245	180
	Autres secteurs d'activités	10,2%	89,8%	1058	866
	Total	9,8%	90,2%	1304	1046

Tableau 4.3 – Départs à la retraite au cours des douze prochains mois

Le tableau 4.3 rend compte de la proportion des établissements prévoyant que des travailleurs prendront leur retraite au cours des douze prochains mois ainsi que le nombre de départs à la retraite prévus et le nombre de travailleurs qui seront remplacés. Les données sont exposées pour le regroupement commerce de gros et de détail, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de l'Outaouais.

Le regroupement commerce de gros et de détail compte seulement 6 % des établissements qui prévoient des départs à la retraite au cours des douze prochains mois. Cette proportion est très inférieure aux autres regroupements sectoriels (12 %). Par conséquent, les établissements du regroupement commerce de gros et de détail prévoient que 63 travailleurs partiront à la retraite et que 59 d'entre eux vont être remplacés.

		Départs à la retraite (au cours des douze prochains mois)		Départs à la retraite (au cours des douze prochains mois)		Remplacements de départs à la retraite (au cours des douze prochains mois)	
		Oui	Non	Nombre de départs à la retraite prévus	Nombre de départs à la retraite prévus non-pondéré	Nombre de remplacements prévus	Nombre de remplacements prévus non-pondéré
		%	%				
Commerce de gros et de détail	Commerce de gros et de détail	6,1%	93,9%	63	46	59	43
	Autres secteurs d'activités	12,0%	88,0%	597	430	519	373
	Total	10,6%	89,4%	660	476	578	416

		Taux de remplacement
Commerce de gros et de détail	Commerce de gros et de détail	90,7%
	Autres secteurs d'activités	84,9%
	Total	85,4%

Note : Dû à la pondération, les taux de remplacement ne peuvent être retrouvés directement en faisant le ratio du nombre de remplacement par rapport au nombre de départ à la retraite prévus.

5 – GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Cette section présente les données concernant la gestion des ressources humaines au sein des établissements enquêtés, elle contient les tableaux suivants :

- La présence d'un responsable des ressources humaines (tableau 5.1) ;
- Les politiques de gestion des ressources humaines (tableau 5.2) ;
- Les difficultés en matière de gestion des ressources humaines (tableau 5.3) ;
- Les stratégies d'affaires envisagées au cours des douze prochains mois (tableau 5.4) ;
- Les moyens mis en place pour assurer le remplacement des départs à la retraite (tableau 5.5).

Tableau 5.1 - Répartition des établissements selon la présence d'un responsable des ressources humaines

Le tableau 5.1 montre la proportion des établissements ayant un responsable des ressources humaines ainsi que le pourcentage moyen de la tâche de ce responsable effectivement consacré à la gestion des ressources humaines. Les résultats sont présentés pour le regroupement commerce de gros et de détail, pour les autres regroupements sectoriels, ainsi que pour l'ensemble de la région de l'Outaouais.

		Employé responsable de la gestion des ressources humaines				Pourcentage moyen de la tâche du responsable des ressources humaines effectivement consacrée à la GRH
		Oui	Non	Total		
		%	%	N	N (Non pondéré)	
Commerce de gros et de détail	Commerce de gros et de détail	52%	48%	801	597	35,0%
	Autres secteurs d'activités	57%	43%	2472	1852	36,1%
	Total	56%	44%	3273	2449	35,9%

Plus de la moitié des établissements du regroupement commerce de gros et de détail ont un responsable de la gestion des ressources humaines (52 %) et, dans ce regroupement, chaque responsable des ressources humaines consacre en moyenne 35 % de son temps à la gestion des ressources humaines.

Tableau 5.2 – Politiques de gestion des ressources humaines

Le tableau 5.2 rend compte des politiques de gestion des ressources humaines appliquées dans les établissements enquêtés. Les pourcentages indiquent la proportion des établissements qui ont mentionné appliquer une politique de gestion des ressources humaines. Un employeur pouvant appliquer plus d'une politique au sein de son établissement, les totaux horizontaux peuvent être supérieurs à 100 %. Les données sont présentées pour le regroupement commerce de gros et de détail, pour les autres regroupements sectoriels, puis pour l'ensemble des établissements de l'Outaouais.

Dans le regroupement commerce de gros et de détail, les deux politiques de gestion des ressources humaines les plus courantes sont la politique d'accueil et d'entraînement à la tâche (65 %) ainsi que la politique de description des tâches (64 %).

		Politiques de gestion des ressources humaines (choix multiples)											
		Programme d'aide aux employés	Politique de recrutement et de sélection	Politique d'accueil et d'entraînement à la tâche	Politique d'évaluation de rendement des employés	Politique des salaires et avantages sociaux	Politique de description des tâches	Politique de formation	Politique de mise à la retraite	Aucune	Autres	Total	
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	N	N (Non pondéré)
Commerce de gros et de détail	Commerce de gros et de détail	30,5%	37,6%	65,1%	56,6%	56,5%	64,4%	60,7%	17,0%	19,5%	4,8%	791	589
	Autres secteurs d'activités	33,0%	47,4%	67,2%	61,3%	59,2%	66,9%	61,5%	21,4%	17,0%	4,1%	2452	1837
	Total	32,4%	45,0%	66,7%	60,2%	58,6%	66,3%	61,3%	20,3%	17,6%	4,3%	3243	2426

Tableau 5.3 – Difficultés en matière de gestion des ressources humaines

Le tableau 5.3 affiche les données relatives aux difficultés en matière de gestion des ressources humaines rencontrées dans les établissements enquêtés. Les pourcentages indiquent la proportion des établissements qui ont mentionné faire face à une difficulté en matière de ressources humaines. Un employeur pouvant faire face à plus d'une difficulté au sein de son établissement, les totaux horizontaux peuvent être supérieurs à 100 %. Les données sont présentées le regroupement commerce de gros et de détail, pour les autres regroupements sectoriels, puis pour l'ensemble des établissements de l'Outaouais.

Près de la moitié des établissements du regroupement commerce de gros et de détail ne rencontre aucune difficulté de gestion des ressources humaines (48 %). Cependant, notons que parmi les établissements rencontrant des problèmes de gestion des ressources humaines, plus de trois établissements sur dix (34 %) connaissent des difficultés en ce qui a trait au recrutement, à la sélection et à l'embauche de candidats.

		Difficultés en matière de gestion des ressources humaines (choix multiples)										Total	
		Formation	Recrutement, sélection et embauche	Roulement et rétention	Motivation, mobilisation et reconnaissance	Mises à pied, licenciement et congédiement	Coaching, encadrement	Relations et climat de travail	Planification de la relève, gestion prévisionnelle des RH	Aucune	Autres		
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	N	N (Non pondéré)
Commerce de gros et de détail	Commerce de gros et de détail	10,4%	34,1%	22,5%	15,3%	3,5%	9,9%	5,1%	12,4%	47,6%	2,4%	796	593
	Autres secteurs d'activités	11,4%	42,4%	26,9%	17,5%	4,8%	9,9%	7,0%	16,9%	39,2%	3,2%	2433	1824
	Total	11,2%	40,4%	25,8%	16,9%	4,5%	9,9%	6,5%	15,8%	41,3%	3,0%	3229	2417

Tableau 5.4 – Stratégies d'affaires envisagées pour les douze prochains mois

Le tableau 5.4 rend compte des stratégies d'affaires envisagées pour les douze prochains mois dans les établissements enquêtés. Les pourcentages indiquent la proportion des établissements qui ont mentionné envisager une stratégie d'affaires. Un établissement pouvant appliquer plus d'une stratégie d'affaires, les totaux horizontaux peuvent être supérieurs à 100 %. Les données sont présentées pour le regroupement commerce de gros et de détail, pour les autres regroupements sectoriels, puis pour l'ensemble des établissements de l'Outaouais.

Parmi les établissements du regroupement commerce de gros et de détail présentant des stratégies d'affaires pour les douze prochains mois, près de 53 % des établissements prévoient une croissance des activités. Cette proportion est supérieure aux autres regroupements sectoriels, pour lesquels 46 % des établissements ayant une stratégie anticipent une croissance.

		Stratégies d'affaires envisagées pour les douze prochains mois (choix multiples)							
		Restructuration et réorganisation	Croissance	Diversification	Rationalisation et/ou désinvestissement	Aucune	Autres	Total	
		%	%	%	%	%	%	N	N (Non pondéré)
Commerce de gros et de détail	Commerce de gros et de détail	20,0%	52,6%	15,7%	8,6%	33,7%	4,5%	755	563
	Autres secteurs d'activités	26,4%	45,5%	19,5%	9,8%	36,2%	5,6%	2398	1797
	Total	24,8%	47,2%	18,6%	9,5%	35,6%	5,3%	3153	2360

Tableau 5.5 – Moyens mis en place pour assurer le remplacement des départs à la retraite

Le tableau 5.5 présente les données relatives aux moyens mis en place pour assurer le remplacement des départs à la retraite dans les établissements enquêtés. Les pourcentages indiquent la proportion des établissements qui ont mentionné avoir en place les moyens suivants pour assurer le remplacement des départs à la retraite. Un établissement pouvant être doté de plus d'un moyen, les totaux horizontaux peuvent être supérieurs à 100 %. Les données sont présentées pour le regroupement commerce de gros et de détail, pour les autres regroupements sectoriels, puis pour l'ensemble des établissements de l'Outaouais.

Pour assurer le remplacement des départs à la retraite, plus de trois établissements sur dix préconisent la transmission des connaissances des plus vieux vers les plus jeunes (31 %). Notons que, dans le regroupement commerce de gros et de détail, la mise en place d'un plan de relève est utilisée dans 17 % des établissements contre 30 % dans les établissements des autres regroupements sectoriels.

		Moyens mis en place pour assurer le remplacement des départs à la retraite (choix multiples)						
		Aucun	Plan de relève	Transmission des connaissances des plus vieux vers les jeunes travailleurs	Aménagement de l'organisation du travail	Autres	Total	
		%	%	%	%	%	N	N (Non pondéré)
Commerce de gros et de détail	Commerce de gros et de détail	28,7%	17,4%	30,8%	8,1%	23,1%	48	35
	Autres secteurs d'activités	20,6%	30,3%	34,7%	22,9%	30,5%	276	198
	Total	21,8%	28,4%	34,2%	20,7%	29,4%	323	233

6 – MESURES ET SERVICES D'EMPLOI-QUÉBEC

Cette section présente les données concernant l'utilisation des mesures et des services offerts par Emploi-Québec, elle contient les tableaux suivants :

- Les établissements qui ont eu recours aux services d'Emploi-Québec (tableau 6.1) ;
- Les établissements intéressés à recevoir de l'information sur les services d'Emploi-Québec (tableau 6.2).

Tableau 6.1 - Proportion des établissements qui ont eu recours aux mesures et services offerts par Emploi-Québec au cours des douze derniers mois

Le tableau 6.1 rend compte de la proportion des établissements qui ont eu recours aux services d'Emploi-Québec. Les données sont présentées selon le regroupement commerce de gros et de détail, les autres regroupements sectoriels, puis pour l'ensemble des établissements de l'Outaouais.

		Utilisation des services offerts par Emploi-Québec (au cours des douze derniers mois)			
		Oui	Non	Total	
		%	%	N	N (Non pondéré)
Commerce de gros et de détail	Commerce de gros et de détail	38,0%	62,0%	783	583
	Autres secteurs d'activités	39,8%	60,2%	2415	1812
	Total	39,4%	60,6%	3198	2395

Près de quatre établissements sondés sur dix (38 %) ont utilisé les services d'Emploi-Québec, au cours des douze derniers mois.

Tableau 6.2 - Établissements intéressés à recevoir de l'information sur les services offerts par Emploi-Québec

Le tableau 6.2 rend compte de la proportion des établissements qui sont intéressés à recevoir de l'information sur les services offerts par Emploi-Québec. Les données sont présentées pour le regroupement commerce de gros et de détail, les autres regroupements sectoriels, puis pour l'ensemble des établissements de l'Outaouais.

		Établissements intéressés à recevoir de l'information sur les services offerts par Emploi-Québec			
		Oui	Non	Total	
		%	%	N	N (Non pondéré)
Commerce de gros et de détail	Commerce de gros et de détail	63,3%	36,7%	791	589
	Autres secteurs d'activités	67,1%	32,9%	2442	1829
	Total	66,1%	33,9%	3232	2418

Dans le regroupement commerce de gros et de détail, plus de 63 % des établissements seraient intéressés à recevoir de l'information sur les services offerts par Emploi-Québec.

ANNEXES

Annexe 1 - Questionnaire

Annexe 1 - Questionnaire

Questionnaire pour la mise à jour de la liste des industries et commerces (LIC) et pour l'enquête sur les besoins de main-d'œuvre et de compétences des établissements de cinq (5) travailleurs et plus

1. IDENTIFICATION DU RÉPONDANT	
1.1 Nom et prénom de la personne répondant au recensement ou à l'enquête ☞	
2. IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT (Les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires)	
(L'établissement se définit comme étant une unité de production où se fait l'activité économique (produits fabriqués ou services offerts) et pour lequel il est possible d'obtenir un minimum de données en matière d'emploi (travailleur rémunéré ou pas, incluant le propriétaire, le cadre, l'actionnaire, le travailleur à commission, le locateur d'équipement, etc.))	
2.1 * Le nom usuel de votre établissement est-il? ☞ (Le nom usuel de l'établissement se définit comme étant le nom commercial sous lequel l'établissement se fait connaître de sa clientèle ou qu'il s'affiche ou que le public en général emploie. Ce nom se distingue dans bien des cas de la dénomination sociale ou de la raison sociale de l'établissement)	
2.2 Le nom légal de votre établissement est-il? ☞ Le même ☐ Précisez le nom légal de l'établissement si celui-ci est différent du nom usuel (Le nom légal de l'établissement se définit comme étant la dénomination sociale ou la raison sociale qui a été enregistrée officiellement au Registre des entreprises du Québec ou à Corporation Canada ou à une série de chiffres (1234-5678 Québec inc. ou 12345678 Canada inc.))	
3. COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT (Les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires)	
3.1 L'adresse municipale (physique) de l'établissement est-elle? * Numéro municipal ☞ * Rue, boulevard, chemin, etc. ☞ * Nom de la rue, du boulevard, etc. ☞ Le numéro du bureau ou du local, de l'unité, de l'étage est-il? Type d'unité (bureau, local, etc.) ☞ Unité (chiffre) ☞ Étage ☞ Le nom de l'édifice est-il? Édifice (si numérique entrez « le » avant le chiffre) ☞ Le nom de la ville est-il? * Ville ☞ Le code postal est-il? * Code postal ☞ Les informations à ajouter pour les envois postaux sont-ils? Succursale postale (nom de la succursale) ☞ Type de succursale (comptoir postal, succursale, etc.) ☞ Route rural ☞ Case postale ☞ (Ensemble des indications qui permettent de situer un lieu dans une municipalité)	3.2 L'adresse postale de votre établissement est-elle la même que l'adresse municipale (physique)? Oui ☐ Passez à la question 3.4 Non ☐ Passez à la question 3.3 Ne le sais pas ☐ Passez à la question 3.4 3.3 L'adresse postale de l'établissement est-elle? * Numéro municipal et rue ☞ Étage ☞ Case postale ☞ * Ville, province et code postal ☞ (Ensemble des indications qui permettent de situer un lieu utilisé pour la livraison de courrier)
3.4 Le numéro de téléphone général de l'établissement est-il? * Numéro de téléphone ☞ (Numéro de téléphone le plus utilisé ou en lien avec les informations générales lorsque l'établissement possède plusieurs numéros de téléphone (division, direction, département, etc.). Le numéro de téléphone des ambulanciers, policiers et/ou pompiers ne doit pas être celui de l'urgence.)	

3.5 Le numéro de télécopieur général de l'établissement est-il?	
Numéro de télécopieur ☞	
3.6 Le courriel général de l'établissement est-il?	
Courriel ☞	
<i>(Courriel général de l'établissement et non celui d'un travailleur rémunéré sauf exception)</i>	
3.7 L'adresse Internet de l'établissement est-elle?	
Adresse Internet (site Web) ☞	

4. CONTACT PRINCIPAL DE L'ETABLISSEMENT	
4.1 Le nom du contact principal dans votre établissement est-il?	
* Civilité * Prénom * Nom * Fonction (titre) Numéro de téléphone Courriel ☞	
Précisez le courriel si celui-ci est différent du courriel de l'établissement	
<i>(La personne contact n'est pas nécessairement celle qui a répondu au questionnaire, c'est principalement le propriétaire, gérant, président-directeur général)</i>	

5. FORME JURIDIQUE ET DÉPENDANCE	
(Un choix unique pour 5.1 et 5.2)	
5.1 Votre établissement est-il? (Forme juridique)	
Compagnie (société par actions ou personne morale à but lucratif) ☞	
Coopérative ☞	
Entreprise individuelle (enregistrée au REQ) ☞	
Entreprise individuelle (non enregistrée = travailleur autonome ou indépendant) ☞	
Personne morale à but non lucratif ☞	
Autres, si différents des précédents ☞	
5.2 Votre établissement est-il? (Dépendance)	
Établissement unique (sans succursale) ☞	
Siège social ☞	
Succursale ☞	
Filiale ☞	

6. ACTIVITÉ PRINCIPALE ET/OU SECONDAIRE	
6.1 L'activité principale de votre établissement est-elle?	
☞	
<i>(La production de biens ou de services qui génère le chiffre d'affaires le plus élevé à l'établissement)</i>	
6.2 L'activité secondaire de votre établissement est-elle? (S'il y a lieu seulement)	
☞	
<i>(La production de biens ou de services qui génère un chiffre d'affaires additionnel à l'établissement)</i>	

7. TRAVAILLEUR RÉMUNÉRÉ
<i>(Le travailleur rémunéré se définit comme étant un employé ou un cadre qui travaille à un emploi principal ou unique moyennant un salaire, un traitement, une commission, une prime, un pourboire ou un propriétaire actif d'une entreprise constituée en société, d'une exploitation agricole ou d'un bureau professionnel (constitués ou non constitués en société) ou un travailleur autonome ou indépendant qui n'a pas d'entreprise. Lorsque le travailleur rémunéré a plus d'un emploi, l'emploi auquel il travaille habituellement le plus grand nombre d'heures est considéré comme étant son emploi principal. S'ajoute à cela l'actionnaire, le travailleur à commission (ex. : l'agent libre en immobilier) et le locateur d'équipement (ex. : chaise dans un salon de coiffure).</i> Note : Le nombre de travailleurs rémunérés comptabilisés sont les travailleurs permanents, temporaires/occasionnels et saisonniers, oeuvrant à temps plein (30 heures et plus) ou à temps partiel (moins de 30 heures), durant la période la plus active de l'établissement et exclut les travailleurs familiaux non rémunérés. Ce n'est pas le nombre de professions exercées par un travailleur rémunéré qui est comptabilisé.

7.1 Au cours des 12 derniers mois, quel a été le nombre maximal de travailleurs rémunérés qui ont œuvré dans votre établissement?	
Temps plein (30 heures et plus par semaine)	
Temps partiel (moins de 30 heures par semaine)	
Total des travailleurs rémunérés durant la période la plus active de l'établissement	
- Le travailleur rémunéré qui a un emploi, que les établissements qui l'embauchent sont différents, mais sont situés dans le même immeuble, est comptabilisé une seule fois et rattaché à n'importe quel des établissements. - Le travailleur rémunéré qui a un emploi, que les établissements qui l'embauchent sont différents, mais sont répartis sur le territoire, est comptabilisé autant de fois qu'il y a d'établissements. - Le travailleur rémunéré qui a plus d'un emploi, que les emplois sont différents, que l'établissement qui l'embauche est le même, est comptabilisé une seule fois. - Le travailleur rémunéré qui a plus d'un emploi, que les emplois sont différents, que les établissements qui l'embauchent sont différents, est comptabilisé autant de fois qu'il y a d'établissements.	
Les renseignements que vous nous transmettez pour les questions suivantes demeureront confidentiels et permettront d'offrir des services de main-d'œuvre adaptés aux besoins et aux réalités des entreprises de la région	

8. EVOLUTION DE L'EMPLOI (au cours des 12 derniers mois)	
8.1 Au cours des 12 derniers mois, le nombre maximal de travailleurs rémunérés dans votre établissement était-il en croissance, stable ou en décroissance?	En croissance ☐ Stable ☐ En décroissance ☐
(Référer à la définition « Travailleur rémunéré » au #7)	

9. EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS (au cours des 12 derniers mois)				
9.1 Au cours des 12 derniers mois, avez-vous embauché des nouveaux travailleurs?	Oui ☐ Passez à la question 9.2 Non ☐ Passez à la question 10.1 Ne le sais pas ☐ Passez à la question 10.1			
9.2 Indiquez le titre de la profession et le nombre de travailleurs que vous avez embauché. Précisez la scolarité, l'expérience ainsi que les compétences et connaissances requises à l'embauche.				
	(1) COMPLÉTER	(2) COMPLÉTER	(3) COMPLÉTER	Exemple
9.2.1 Titre de la profession CNP 4 (si nécessaire, préciser les principales fonctions pour des fins de classification)	()	()	()	Programmeur
9.2.2 Nombre de postes comblés par profession	()	()	()	2
9.2.3 Raison(s) de l'embauche				
Roulement de personnel (précisez le nombre de postes à combler pour cette raison)	☐	☐	☐	☐
Remplacement à la suite d'une prise de retraite (précisez le nombre de postes à combler pour cette raison)	☐	☐	☐	6
Nouveau poste (précisez le nombre de postes à combler pour cette raison)	☐	☐	☐	☐
9.2.4 Scolarité exigée à l'embauche				
Aucun diplôme	☐	☐	☐	☐
Diplôme d'études secondaires (DES)	☐	☐	☐	☐
Diplôme d'études professionnelles au secondaire (DEP)	☐	☐	☐	☐
Diplôme d'études collégiales (DEC général ou technique) (précisez la spécialisation)	()	()	()	()
Diplôme universitaire (certificat, baccalauréat ou plus) (précisez la spécialisation)	()	()	()	6 (informatique)
9.2.5 Expérience exigée à l'embauche				
Aucune expérience	☐	☐	☐	☐
Moins d'un an	☐	☐	☐	6
De 1 à 3 ans	☐	☐	☐	☐
Plus de 3 ans	☐	☐	☐	☐

	(1) COMPLÉTER	(2) COMPLÉTER	(3) COMPLÉTER	Exemple
9.2.6 Compétences et connaissances exigées à l'embauche				
Aucune				
Compétences de base (lire, écrire, compter) (précisez)	☐	☐	☐	☐
Compétences techniques propres à l'exercice de la profession (précisez)	()	()	()	6 (réseautique)
Compétences interpersonnelles et personnelles (précisez)	☐	☐	☐	☐
Connaissances linguistiques (précisez)	()	()	()	(autonomie)
Connaissances en informatique et en bureautique (précisez)	☐	☐	☐	6 (anglais)
Connaissances en planification et en gestion (précisez)	()	()	()	6 (Windows)
Connaissances en planification et en gestion (précisez)	☐	☐	☐	☐
Autres compétences et connaissances (précisez)	()	()	()	()

10. EMBAUCHE DE TRAVAILLEURS IMMIGRANTS (au cours des 12 derniers mois)	
10.1 Au cours des 12 derniers mois, avez-vous embauché des travailleurs immigrants dans votre établissement?	Oui ☐ Passez à la question 11.1 Combien () Non ☐ Passez à la question 11.1 Ne le sais pas ☐ Passez à la question 11.1

11. DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT (au cours des 12 derniers mois)				
11.1 Au cours des 12 derniers mois, avez-vous rencontré des difficultés de recrutement dans votre établissement?	Oui ☐ Passez à la question 11.2 Non ☐ Passez à la question 12.1 Ne le sais pas ☐ Passez à la question 12.1			
(Une difficulté de recrutement est observée lorsque, malgré les efforts de recrutement, un poste demeure ou est demeuré vacant pendant plus de 4 mois)				
11.2 Indiquez le titre de la profession et les raisons pour lesquelles vous avez rencontré des difficultés de recrutement?				
	(1) COMPLÉTER	(2) COMPLÉTER	(3) COMPLÉTER	Exemple
11.2.1 Titre de la profession (si nécessaire, préciser les principales fonctions pour des fins de classification)	()	()	()	Programmeur
11.2.2 Causes des difficultés de recrutement rencontrées				
Durée du travail irrégulière (saisonnier ou temporaire)	☐	☐	☐	6
Lieu de travail (lieu éloigné ou isolé)	☐	☐	☐	☐
Conditions de travail (s: salaire; mt: milieu de travail; ht: horaire de travail)	s ☐ mt ☐ ht ☐	s ☐ mt ☐ ht ☐	s ☐ mt ☐ ht ☐	s ☐ mt ☐ ht ☐
Manque de candidats qualifiés (formation)	☐	☐	☐	☒
Manque de candidats expérimentés (expérience)	☐	☐	☐	☐
Manque de candidats compétents (qualité du travail exécuté)	☐	☐	☐	☐
Lacunes dans les qualités personnelles	☐	☐	☐	☐
Connaissances linguistiques	☐	☐	☐	☐
Autres (précisez)	()	()	()	()

12. INTENTIONS D'EMBAUCHE (au cours des 12 prochains mois)	
12.1 Au cours des 12 prochains mois, embaucherez-vous des nouveaux travailleurs dans votre établissement?	Oui ☐ Passez à la question 12.2 Non ☐ Passez à la question 13.1 Ne le sais pas ☐ Passez à la question 13.1
12.2 Indiquez le titre de la profession et le nombre de nouveaux travailleurs que vous prévoyez embaucher au cours des 12 prochains mois.	
Titre de la profession (CNP 4)	Nombre d'intentions d'embauche (par profession)
Total des intentions d'embauche	

13. MISES À PIED (au cours des 12 prochains mois)	
13.1 Au cours des 12 prochains mois, prévoyez-vous effectuer des mises à pied permanentes ou à durée indéterminée dans votre établissement? (Référer à la définition « Travailleur rémunéré » au #7)	Oui ☐ Passez à la question 13.2
	Non ☐ Passez à la question 14.1
	Ne le sais pas ☐ Passez à la question 14.1
13.2 Indiquez le titre de la profession et le nombre de travailleurs rémunérés que vous prévoyez mettre à pied au cours des 12 prochains mois.	
Titre de la profession (CNP 4)	Nombre de mises à pied prévues (par profession)
Total des mises à pied	

14. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES			
14.1 Avez-vous une personne responsable de la gestion des ressources humaines dans votre établissement?	Oui ☐ Non ☐	Si oui, quel pourcentage de sa tâche y consacre-t-elle?	(____%)
14.2 Quelles politiques de gestion des ressources humaines avez-vous dans votre établissement?			(Choix multiple)
Programme d'aide aux employés			☐
Politique de recrutement et de sélection			☐
Politique d'accueil et d'entraînement à la tâche			☐
Politique d'évaluation de rendement des employés			☐
Politique des salaires et avantages sociaux			☐
Politique de descriptions des tâches			☐
Politique de plan de formation			☐
Politique de mise à la retraite			☐
Autres (précisez)			☐
Aucune			☐
14.3 Quelles difficultés éprouvez-vous en matière de gestion des ressources humaines dans votre établissement?			(Choix multiple)
Formation			☐
Recrutement, sélection et embauche			☐
Roulement et rétention			☐
Motivation, mobilisation et reconnaissance			☐
Mise à pied, licenciement et congédiement			☐
Coaching, encadrement			☐
Relations et climat de travail			☐
Planification de la relève, gestion prévisionnelle des ressources humaines et succession d'entreprise			☐
Autres (précisez)			☐
Aucune			☐
14.4 Quelle(s) stratégie(s) d'affaires envisagez-vous pour les 12 prochains mois dans votre établissement?			(Choix multiple)
Restructuration et réorganisation			☐
Croissance			☐
Diversification			☐
Rationalisation et/ou désinvestissement			☐
Autres (précisez)			☐
Aucune			☐

15. DEPARTS À LA RETRAITE (au cours des 12 prochains mois)			
15.1 Au cours des 12 prochains mois, prévoyez-vous que des travailleurs rémunérés prendront leur retraite dans votre établissement? (Référer à la définition « Travailleur rémunéré » au #7)	Oui ☐ Passez à la question 15.2		
	Non ☐ Passez à la question 16.1		
	Ne le sais pas ☐ Passez à la question 16.1		
15.2 Indiquez le titre de la profession et le nombre de travailleurs rémunérés qui partiront à la retraite au cours des 12 prochains mois. (Commencez par les professions pour lesquelles vous prévoyez le plus grand nombre de départs à la retraite)			
Titre de la profession (CNP 4)	Nombre de départs à la retraite prévus (par profession)	Nombre de remplacements prévus (par profession)	Ne le sais pas
			☐
			☐
Total des départs à la retraite			☐

15.3 Quels sont les moyens mis en place pour assurer le remplacement ou la relève des travailleurs rémunérés qui prendront leur retraite dans votre établissement?	Aucun	☐
	Plan de relève	☐
	Transmission des connaissances des plus vieux vers les jeunes travailleurs rémunérés	☐
	Aménagement de l'organisation du travail (ex. : répartir les tâches autrement)	☐
	Autre (précisez)	☐
	Ne le sais pas	☐

16. MESURES ET SERVICES D'EMPLOI-QUÉBEC		
16.1 Au cours des 12 derniers mois, avez-vous utilisé les mesures ou les services offerts aux entreprises par Emploi-Québec? (Placement en ligne, formation, coaching de gestion, programme d'apprentissage, etc.)	Oui ☐	Passez à la question 16.2
	Non ☐	Passez à la question 16.2
	Ne le sais pas ☐	Passez à la question 16.2
16.2 Êtes-vous intéressé à recevoir de l'information sur les mesures et services offerts aux entreprises par Emploi-Québec?	Oui ☐	
	Non ☐	
	Ne le sais pas ☐	

Annexe 2 – La description des regroupements sectoriels

Annexe 2 - Description des regroupements sectoriels

Agroalimentaire

111	Cultures agricoles
112	Élevage
311	Fabrication d'aliments
312	Fabrication de boissons et de produits du tabac

Forêt, bois et papier

113	Foresterie et exploitation forestière
1153	Activités de soutien à la foresterie
321	Fabrication de produits en bois
322	Fabrication du papier

Fabrication autres secteurs de fabrication

314	Usines de produits textiles
315	Fabrication de vêtements
323	Impression et activités connexes de soutien
324	Fabrication de produits du pétrole et du charbon
325	Fabrication de produits chimiques
327	Fabrication de produits minéraux non métalliques
332	Fabrication de produits métalliques
333	Fabrication de machines
334	Fabrication de produits informatiques et électroniques
336	Fabrication de matériel de transport
337	Fabrication de meubles et de produits connexes
339	Activités diverses de fabrication

Services publics et construction

221	Services publics
23	Construction

Commerce de gros et de détail

411	Grossistes-distributeurs de produits agricoles
412	Grossistes-distributeurs de produits pétroliers
413	Grossistes-distributeurs de produits alimentaires, de boissons et de tabac

414	Grossistes-distributeurs d'articles personnels et ménagers
415	Grossistes-distributeurs de véhicules automobiles et de leurs pièces
416	Grossistes-distributeurs de matériaux et fournitures de construction
417	Grossistes-distributeurs de machines, de matériel et de fournitures
418	Grossistes-distributeurs de produits divers
419	Agents et courtiers du commerce de gros
441	Marchands de véhicules automobiles et de leurs pièces
442	Magasins de meubles et d'accessoires de maisons
443	Magasins d'appareils électroniques et ménagers
444	Marchands de matériaux de construction et de matériel et fournitures de jardinage
445	Magasins d'alimentation
446	Magasins de produits de santé et de soins personnels
447	Stations services ÉU
448	Magasins de vêtements et d'accessoires vestimentaires
451	Magasins d'articles de sport, d'articles de passe-temps, d'articles de musique et de livres
452	Magasins de fournitures de tout genre
453	Magasins de détail divers
454	Détaillants hors magasins

Information

511	Édition (sauf par Internet)
512	Industrie du film et de l'enregistrement sonore
515	Radiotélévision (sauf par Internet)
517	Télécommunications
518	Fournisseurs de services Internet, sites portails de recherche et services de traitement de données
519	Autres services d'information

Finances, assurances et services immobiliers

522	Intermédiation financière et activités connexes
523	Valeurs mobilières, contrats de marchandises et autres activités d'investissement financier connexes
524	Sociétés d'assurance et activités connexes
526	Fonds et autres instruments financiers
531	Services immobiliers
532	Services de location et de location à bail

Transport et entreposage

481	Transport aérien
482	Transport ferroviaire
483	Transport par eau
484	Transport par camion
485	Transport en commun et transport terrestre de voyageurs
487	Transport de tourisme et d'agrément
488	Activités de soutien au transport
491	Services postaux
492	Messageries et services de messagers
493	Entreposage

Arts et spectacles, loisirs et hébergement, restauration

711	Arts d'interprétation, sports-spectacles et activités connexes
712	Établissements du patrimoine
713	Divertissement, loisirs et jeux de hasard et loterie
721	Services d'hébergement
722	Services de restauration et débits de boissons

Services professionnels, scientifiques et techniques

541	Services professionnels, scientifiques et techniques
-----	--

Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique

611	Services d'enseignement
621	Services de soins ambulatoires
622	Hôpitaux
623	Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes
624	Assistance sociale
911	Administration publique fédérale
912	Administrations publiques provinciales et territoriales
913	Administrations publiques locales, municipales et régionales
914	Administration publique autochtone

Services administratifs, services de soutien et services de gestion, autres services

551	Gestion de sociétés et d'établissements
561	Services administratifs et services de soutien
562	Services de gestion des déchets et d'assainissement

811	Réparation et entretien
812	Services personnels et services de blanchissage
813	Organismes religieux, fondations, groupes de citoyens et organisations professionnelles et similaires

